

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 NOVEMBRE 2017

Convoqué le vendredi 24 novembre 2017

COMMUNE DE GARDANNE

Président de séance : Monsieur le Maire

Secrétaire de séance : Monsieur Anthony PONTET

OBJET: RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC) DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE - ANNEE 2016 -

MEI Roger ıvı⊏ı Koger PRIMO Yveline LA PIANA Jean-Marc PONA Valérie BASTIDE Bernard NERINI Nathalie MENFI Joseph (dit Jeannot) ARNAL Jocelyne PORCEDO Guy MASINI Jocelyne PONTET Anthony LAFORGIA Christine JORDA Claude Procuration GUIDINI-SOUCHE Johanne Procuration PARDO Bernard Procuration KADRI Zahia Procuration Procuration PARLANI René BARBE Françoise **TOUAT Didier** SEMENZIN Véronique **BRONDINO Maurice GAMECHE Samia** VIRZI Antoine **BUSCA-VOLLAIRE** Céline **BAGNIS** Alain MUSSO Alice SBODIO Claude GARELLA Jean-Brice MARTINEZ Karine RIGAUD Hervé BIGGI-CONTI Marlène Procuration AMIC Bruno **APOTHELOZ** Brigitte **BALDO** Antonio LEPOITTEVIN Clément Absent

Nombre total de conseillers

35

Présents à la séance

28

Nombre de pouvoirs

06

AbsentibMussion du jeudi 30 novombre 2017 - Délibération n° 13 - Secteur Finances Locales -

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal,

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif (SPANC) de l'année 2016 a été présenté au Conseil de Métropole le 19 octobre 2017.

Conformément à l'article L 2224-5 du C.G.C.T., ce rapport est mis à la disposition des usagers, des élus et des administrations,

Il est proposé d'en prendre acte par la présente délibération.

LE CONSEIL MUNICIPAL.

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, à l'unanimité, prend acte du rapport, l'adopte et le convertit en délibération,

DECIDE:

ARTICLE UNIQUE: De reconnaître que chacun des Conseillers Municipaux a été destinataire, avec l'envoi de la convocation et de l'ordre du jour du présent Conseil Municipal, du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif (SPANC) de la métropole Aix-Marseille-Provence pour l'année 2016.

Le Maire de Gardanne, **Roger MEI**

SIGNE

TRANSMISE EN SOUS/PREFECTURE LE : 0 1 DEC. 2017

AFFICHEE LE: 0 1 DEC. 2017

ACCUSE RECEPTION DE LA SOUS PREF. EN DATE DU : 0 1 DEC. 2017